

BMO Gestion mondiale d'actifs : Politique de gérance

Juillet 2022

Introduction

BMO Gestion mondiale d'actifs (BMO GMA ou nous)¹ s'engage à gérer de façon responsable les placements de ses clients en mobilisant tout particulièrement la direction et en exerçant son droit de vote sur les résolutions lors des assemblées d'actionnaires de l'entreprise².

Gérance

Nous définissons la gérance comme un vote par procuration réfléchi et un dialogue constructif avec les entreprises sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui peuvent avoir un effet sur leurs activités et, au besoin, les encourager à améliorer leurs pratiques de gestion à ce chapitre. Dans le cadre de notre mobilisation auprès des entreprises, notre principale motivation est de favoriser les rendements à long terme en atténuant le risque et en tirant parti des occasions liées aux facteurs ESG. Nous estimons également qu'en encourageant les entreprises à améliorer leurs pratiques en matière de facteurs ESG, qui peuvent favoriser la génération d'effets positifs pour l'environnement et la société conformes à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies, nous pouvons jouer un rôle dans la création d'une économie mondiale plus durable et résiliente, ce qui améliorera la prospérité et la sécurité à long terme de nos clients.

Notre programme de mobilisation englobe un éventail de facteurs ESG dans divers secteurs et régions. Le programme traite des risques liés aux facteurs ESG à l'échelle de l'entreprise, en plus de mettre l'accent sur deux thèmes généraux associés aux risques systémiques qui touchent l'ensemble des secteurs, des marchés et des sociétés : les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et l'égalité sociale. Un éventail de sous-thèmes détaillés est associé à chacun des thèmes pour nous aider à cibler notre mobilisation.

Nous surveillons les résultats de notre mobilisation et rendons compte de nos progrès à nos clients et au grand public. La mobilisation englobe les actions cotées en bourse, les titres de créance de sociétés (financières et non financières) ainsi que les obligations d'État et est renforcée par l'incidence élargie qu'exerce BMO Gestion mondiale d'actifs sur la mobilisation à l'égard des politiques publiques.

Données fondamentales sous-jacentes : codes et principes

En encourageant les entreprises à adopter de meilleures pratiques en matière de gestion des enjeux ESG, nous nous reportons aux normes et aux codes internationaux, le cas échéant, comme les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le Pacte mondial de l'ONU, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, l'Accord de Paris, le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques et les principes et codes de meilleures pratiques de gouvernance à l'échelle nationale³.

Nos principales attentes en matière de bonnes pratiques sont énoncées dans nos lignes directrices sur la gouvernance d'entreprise et dans nos déclarations sur les attentes environnementales et sociales⁴.

Processus de gérance

Les activités de mobilisation sont menées par des membres de l'équipe Investissement responsable de BMO GMA qui travaillent en parallèle avec nos gestionnaires de portefeuille d'actions et de titres à revenu fixe et nos analystes en placements. L'équipe Investissement responsable met l'accent sur la mobilisation de sociétés nord-américaines détenues et vote activement aux assemblées de sociétés du marché canadien. BMO GMA a fait affaire avec un tiers fournisseur de services de mobilisation et d'exercice du droit de vote pour organiser le vote par procuration et le service de représentation *reo*[®], afin de nous assurer que notre couverture s'étend aux marchés internationaux, et pour voter en notre nom et conformément à nos lignes directrices en matière de gouvernance. Cela nous permet d'entraîner un changement positif à l'échelle mondiale. L'équipe Investissement responsable surveille les votes dictés par *reo*[®] dans l'ensemble des marchés et a la possibilité de les outrepasser.

L'équipe Investissement responsable est composée de spécialistes chevronnés aux antécédents variés. Nous tirons parti de l'éventail d'expériences professionnelles, de nationalités et de langues des membres de l'équipe pour rendre notre engagement envers les entreprises plus efficace en améliorant notre compréhension du contexte dans lequel les entreprises évoluent et des défis qu'elles affrontent.

¹ BMO Gestion mondiale d'actifs est la marque de commerce qui englobe BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements Inc.

² La présente politique de gérance s'applique lorsque BMO GMA a le pouvoir exclusif de déterminer la façon de voter pour les titres de sociétés qui font partie des portefeuilles de nos clients (y compris les fonds d'investissement et les comptes à gestion distincte que nous gérons sur une base discrétionnaire). Par exemple, la présente politique ne s'applique pas à un directeur de portefeuille ou à un sous-conseiller tiers à qui nous avons délégué des responsabilités en matière de gestion de portefeuille pour la totalité ou une partie d'un portefeuille des clients.

³ <https://www.ilo.org/global/standards/lang--fr/index.htm>, <https://mneguidelines.oecd.org/mneguidelines/>, https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_FR.pdf, <https://www.unglobalcompact.org/>, https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_F_web.pdf, <https://www.un.org/fr/climatechange/paris-agreement>, <https://www.fsb-tcfd.org/>

⁴ Pour obtenir les lignes directrices sur la gouvernance d'entreprise et les énoncés des attentes environnementales, sociales et de gouvernance, veuillez consulter le site bmogam.com/ca-fr/institutions/politiques-et-approches-en-matiere-dinvestissement-responsable/.

Nous pouvons adopter une mobilisation *proactive* en axant nos efforts en fonction de l'analyse de l'exposition des entreprises à la gestion des enjeux ESG. Nous pouvons aussi adopter une mobilisation *réactive* en amorçant un dialogue avec les entreprises afin de les encourager à prendre les mesures qui s'imposent pour contrer les conséquences sur la personne de la violation des droits de la personne ou des droits des travailleurs, de la pollution de l'environnement à grande échelle ou des rendements liés aux facteurs ESG laissant fortement à désirer et des controverses liées aux facteurs ESG, ainsi qu'améliorer leurs pratiques d'affaires.

La mobilisation proactive intègre parfois une démarche descendante axée sur des enjeux clés qui sont pertinents pour l'ensemble des entreprises et des secteurs, et parfois une démarche ascendante fondée sur la détermination des entreprises individuelles faisant partie des portefeuilles de nos clients qui présentent les plus importants risques liés aux facteurs ESG.

Priorité de la mobilisation

Démarche descendante

En procédant à une évaluation générale d'un large éventail d'enjeux systémiques actuels et émergents de leurs répercussions potentielles sur l'économie, l'environnement et la société, l'équipe Investissement responsable a déterminé deux thèmes clés, soit la lutte contre les changements climatiques et de l'égalité sociale, de même que des sous-thèmes pertinents, tels que mentionnés plus haut. Chaque sous-thème se voit attribuer des demandes en matière de mobilisation, des indicateurs de pratiques exemplaires et des attentes d'entreprises, lesquels peuvent être mis à jour chaque année à mesure que les pratiques exemplaires et les normes évoluent. Les progrès réalisés par rapport à ces indicateurs sont également mesurés sur une base annuelle. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter nos documents sur l'approche en matière de lutte contre les changements climatiques et d'égalité sociale⁵.

La mobilisation fondée sur une démarche descendante englobe également des questions de gouvernance : nous avons formulé des attentes en matière de bonne gouvernance pour les entreprises dans nos lignes directrices en matière de gouvernance qui orientent notre façon de voter et de participer à la gouvernance. Les lignes directrices en matière de gouvernance sont mises à jour annuellement et communiquées aux sociétés dans lesquelles BMO GMA détient des placements importants afin de les informer de l'incidence que ces mises à jour pourraient avoir sur notre vote lors de leurs assemblées annuelles des actionnaires. Nous intervenons auprès des entreprises avant, pendant et après les assemblées annuelles des actionnaires pour leur faire part de nos intentions.

Démarche ascendante

Nous utilisons les critères suivants pour déterminer et prioriser les entreprises auprès desquelles nous exercerons nos activités de mobilisation :

- L'évaluation de l'incidence des facteurs ESG importants liés au risque et aux occasions maintenant et dans le futur au moyen d'une analyse détaillée des entreprises dans lesquelles BMO GMA investit en fonction des éléments suivants :

- Les outils exclusifs ou fournis par un tiers de détermination des risques ESG, les rapports d'analyse des portefeuilles ESG et les fournisseurs de données externes
- Le jugement et l'expertise des équipes Investissement responsable
- Les antécédents des entreprises en matière de mobilisation
- L'importance et la sévérité des effets négatifs, y compris l'échelle (gravité), la portée et le caractère
- L'évaluation de la probabilité de réussite de la mobilisation
- Le niveau d'exposition, habituellement en fonction de la taille du placement

Nous établissons des objectifs de mobilisation précis et nous faisons le suivi de la progression par rapport à ceux-ci pour évaluer les progrès et déterminer les prochaines mesures à prendre. Lorsque nous amorçons des discussions avec des entreprises individuelles, nous visons à communiquer clairement nos objectifs, nos attentes – y compris les échéanciers – et les résultats que nous attendons en matière de mobilisation.

Réalisation de la mobilisation

Notre démarche privilégiée, à l'égard de la mobilisation, consiste à maintenir un dialogue constructif et confidentiel, en interagissant généralement avec les entreprises sur une base individuelle et en établissant une relation de confiance au fil du temps en tant qu'investisseur à long terme.

Lorsqu'il est plus efficace d'adopter une approche collaborative pour apporter un changement, nous nous joignons à des alliances existantes avec d'autres investisseurs, des organisations non gouvernementales ou des groupes sectoriels. En parlant d'une même voix, les investisseurs peuvent communiquer leurs préoccupations d'une manière plus percutante, tout en augmentant leur pouvoir et leur légitimité face à la direction des entreprises. De plus, la collaboration peut favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences tout en améliorant l'efficacité de la mobilisation. Nous faisons partie de plusieurs alliances d'investisseurs qui travaillent activement sur des actions de mobilisation.

Selon la nature de nos objectifs, nous intervenons auprès des entreprises à divers échelons, notamment auprès du conseil d'administration, de la haute direction, de l'équipe des relations avec les investisseurs, des leaders en matière de durabilité ou des spécialistes des opérations.

Mobilisation à l'égard des politiques publiques

Nous reconnaissons que les gestes des gouvernements ou des organismes de réglementation sont également nécessaires pour créer des conditions équitables et obtenir des résultats significatifs. À cette fin, nous aspirons à jouer un rôle actif dans l'élaboration des politiques publiques en collaborant avec les décideurs et les organismes de réglementation. Nous souhaitons que les investisseurs puissent faire entendre leur voix de manière constructive en ce qui a trait à l'établissement de normes, comme les règles d'inscription aux bourses liées aux facteurs ESG et l'évolution des codes de gouvernance nationaux, et nous estimons que les changements politiques et réglementaires sont souvent les catalyseurs d'une amélioration du comportement des entreprises.

⁵ <https://www.bmogam.com/ca-fr/institutions/politiques-et-approches-en-matiere-dinvestissement-responsable/>

Suivi de la progression de notre mobilisation

Nous consignons toutes nos activités de mobilisation dans une base de données en ligne gérée par l'équipe Investissement responsable. Cette base de données permet de produire des rapports sur les activités de mobilisation et de les communiquer périodiquement aux clients, au grand public et aux équipes Investissement responsable de BMO GMA afin qu'ils soient pris en compte dans les décisions concernant la sélection des titres et la construction des portefeuilles.

Nous rendons compte de la réussite de la mobilisation et la mesurons au moyen de l'attribution de « jalons », qui reconnaissent les améliorations apportées aux politiques, aux systèmes de gestion et aux pratiques ESG de l'entreprise par rapport aux objectifs qui ont été établis. Les jalons sont attribués à l'aide d'un système de notation à trois étoiles, trois étoiles indiquant un changement aux répercussions importantes, et une étoile indiquant un changement dont l'effet est moindre et graduel, que ce soit pour un volet de l'entreprise ou un contexte élargi englobant l'ensemble du secteur.

Stratégies d'intensification de la mobilisation

Lorsque nous envisageons d'adopter des stratégies d'intensification de la mobilisation, nous évaluons au cas par cas les progrès réalisés des entreprises par rapport aux objectifs établis, et leur réceptivité à l'égard de la mobilisation.

En plus des stratégies susmentionnées de mobilisation à l'égard des politiques publiques et de collaboration avec des investisseurs qui partagent nos valeurs pour renforcer notre message aux entreprises, nous pouvons employer un certain nombre de moyens différents énumérés ci-dessous pour transmettre notre mobilisation à un niveau hiérarchique supérieur.

- **Vote par procuration** : Voter contre la direction sur des résolutions clés envoie un message clair aux entreprises et peut les motiver à redoubler leurs efforts de mobilisation.
- **Dépôt ou dépôt conjoint de résolutions des actionnaires** : Il peut s'agir d'un point de ralliement clé dans le cadre d'une campagne de mobilisation visant à changer le comportement des entreprises. À titre d'exemple, mentionnons l'amélioration de la responsabilité du conseil d'administration, des pratiques de rémunération des dirigeants, de la divulgation de l'information relative aux facteurs ESG, des mesures de lutte contre les changements climatiques ou du bien-être des employés.
- **Participation aux assemblées générales annuelles** : Les assemblées générales annuelles donnent la possibilité d'entamer un dialogue public direct avec les conseils d'administration et les hauts dirigeants.

Les interventions lors des assemblées générales permettent également d'amorcer un dialogue plus approfondi avec une entreprise et d'ouvrir la voie à une mobilisation renforcée sur un enjeu.

- **Désinvestissement partiel ou complet** : La réévaluation de la pondération d'une position pour tenir compte du risque de placement lié à des pratiques ESG médiocres ou la vente pure et simple d'un placement dans une société particulière peut envoyer un puissant signal d'insatisfaction en réponse à des progrès insuffisants par rapport aux objectifs de mobilisation.

Transparence

Une responsabilisation claire et une communication transparente sont des éléments clés de notre programme de mobilisation. Nous publions périodiquement des rapports sur le nombre de mobilisations que BMO GMA a amorcées ainsi que sur le nombre d'entre elles qui ont été fructueuses, ce qui reflète l'ensemble de notre sphère d'influence. Pour ce faire, nous produisons un Rapport annuel sur l'investissement responsable que nous publions sur notre site Web⁶.

Nous publions également des articles de recherche et des documents de réflexion sur des activités de mobilisation précises et sur des sujets liés aux facteurs ESG (c.-à-d. Perspectives ESG et les analyses approfondies sur l'investissement responsable), ainsi que des rapports sur l'impact et le profil ESG pour un certain nombre de nos fonds ESG et des fonds durables qui contiennent des renseignements sur la mobilisation. Tous ces documents sont accessibles sur notre site Web⁷.

Conflits d'intérêts

Dans le cadre de nos activités de gestion de placements, nous devons agir dans l'intérêt de nos clients (y compris les fonds d'investissement et les comptes à gestion distincte que nous gérons sur une base discrétionnaire). Nous sommes conscients que des conflits d'intérêts peuvent survenir dans le cadre de nos activités de gestion de placements et de gérance. Notre approche visant à repérer, à prévenir ou à gérer les conflits d'intérêts potentiels afin de servir au mieux les intérêts de nos clients est déterminée par la Politique sur les conflits d'intérêts de BMO GMA d'actifs – Vote par procuration et mobilisation⁸.

Gouvernance de la politique de gérance

L'équipe Investissement responsable révisé toutes les années la politique de gérance. Le comité de gestion de placements de BMO GMA, qui est présidé par notre chef des placements, approuve toute mise à jour aux fins de publication.

⁶ https://www2.bmoam.com/ri_annual_review_canada_fr

⁷ <https://www.bmogam.com/ca-fr/institutions/nouvelles-et-perspectives/>

⁸ <https://www.bmogam.com/ca-fr/institutions/politiques-et-approches-en-matiere-dinvestissement-responsable/>

Tout énoncé qui repose nécessairement sur des événements futurs peut être une déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement. Elles comportent des risques, des éléments d'incertitude et des hypothèses. Bien que ces déclarations soient fondées sur des hypothèses considérées comme raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne seront pas sensiblement différents des résultats attendus. L'investisseur est prié de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Concernant les déclarations prospectives, l'investisseur doit examiner attentivement les éléments de risque décrits dans la version la plus récente du prospectus simplifié.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. L'information qui s'y trouve ne constitue pas une source de conseils fiscaux, juridiques ou de placement et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements doivent être évalués en fonction des objectifs de chaque investisseur. Il est préférable, en toute circonstance, d'obtenir l'avis de professionnels.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce qui englobe BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements Inc. Certains des produits et services offerts sous la marque de commerce BMO Gestion mondiale d'actifs sont expressément conçus pour différentes catégories d'investisseurs au Canada et peuvent ne pas être accessibles à tous les investisseurs. Les produits et les services ne sont offerts qu'aux investisseurs au Canada, conformément aux lois et règlements applicables.

^{MC/MD} Marque de commerce / marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.